



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST INFORME de deux questions d'actualité qui seront abordées en fin de conseil.
- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.
- APPROUVE le compte rendu du conseil municipal du 5 avril 2014 – *A L'UNANIMITE*.
- DEMANDE la création d'une commission communale de sécurité et DESIGNNE les représentants du maire comme suit : titulaire : monsieur Patrick BENSMAIL, suppléant : monsieur Jean-Pierre HARDY – *A L'UNANIMITE*.
- PREND ACTE des résultats du compte de gestion 2013 du budget principal du trésorier, arrêté comme suit :
Déficit d'INVESTISSEMENT : - 2 399 938,27 €,
Excédent de FONCTIONNEMENT : 2 448 742,64 €,
et APPROUVE le compte de gestion du trésorier exercice 2013 – *A L'UNANIMITE*.

- ADOPTE le Compte Administratif 2013, arrêté comme suit :

INVESTISSEMENT	
Réalisations recettes	4 777 195,02 €
Réalisations dépenses	7 177 133,29 €
Résultat exercice 2013	- 2 399 938,27 €
Résultat antérieur reporté	53 059,13 €
TOTAL RESULTAT CUMULE	- 2 346 879,14 €

<i>Reste à réaliser Dépenses</i>	<i>2 047 558,43 €</i>
<i>Reste à réaliser Recettes</i>	<i>3 551 825,28 €</i>
<i>Reste à FINANCER</i>	<i>1 504 266,85 €</i>

FONCTIONNEMENT	
Réalisations recettes	24 259 345,56 €
Réalisations dépenses	21 810 602,92 €
Résultat exercice 2013	2 448 742,64 €
Résultat antérieur reporté	321 808,67 €
TOTAL RESULTAT CUMULE	2 770 551,31 €

<i>Reste à réaliser Dépenses</i>	<i>-297 809,87 €</i>
<i>Reste à réaliser Recettes</i>	<i>0 €</i>
<i>Reste à FINANCER</i>	<i>-297 809,87 €</i>

SOLDE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT APRES FINANCEMENT DES REPORTS	2 472 741,44 €
--	-----------------------

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-842 612,29 €
---	----------------------

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	-842 612,29 €
--	----------------------

SOLDE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 630 129,15 €
--	-----------------------

– *A LA MAJORITE*.

- DECIDE d'affecter le résultat de la section de fonctionnement pour l'exercice 2013 comme suit :
 - 842 612,29 € en couverture du besoin de la section de d'investissement,
 - 297 809,87 € pour financer les restes à réaliser de la section de fonctionnement,
 - 854 084,15 € en dotation complémentaire pour la section d'investissement,
 - 776 045,00 € en excédent de fonctionnement à reporter – **A LA MAJORITE.**

APPROUVE le Budget Supplémentaire sur l'exercice 2014 – **A LA MAJORITE.**

- DONNE autorisation de poursuites par voie d'opposition à tiers détenteur au comptable public – **A L'UNANIMITE.**

- ARRETE la liste des contribuables qui pourront être appelés à siéger à la commission communale des impôts directs - **A L'UNANIMITE.**

- AUTORISE monsieur le maire à signer la convention d'accueil des enfants de Neuville-sur-Oise dans les équipements d'accueil de loisirs d'Eragny - **A L'UNANIMITE.**

- FIXE le tarif 2014 pour l'accueil des enfants de Neuville-sur-Oise dans les équipements d'accueil de loisirs d'Eragny, le mercredi après midi pour un accueil de 11h30 à 18h - **A L'UNANIMITE.**

- DESIGNNE les membres de la commission consultative des services publics locaux comme suit : mesdames, messieurs, Monique MERIZIO, Frédéric PARENT, Jean-Pierre HARDY, Yannick MAURICE, Stéphane CAPDET – **A L'UNANIMITE.**

EST informé de la désignation du représentant du maire, président de la commission consultative des services publics locaux : monsieur Olivier FOURCHES.

- DECIDE le versement des subventions 2014 aux coopératives d'écoles pour l'assurance des enfants lors d'activités ou sorties scolaires – **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet, le versement d'une subvention de 400 € à l'association Ecole du Dragon – **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet, le versement d'une subvention de 535 € à l'association Fitdance – **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 300 € à l'amicale des sapeurs pompiers d'Eragny – **A L'UNANIMITE.**

- AUTORISE monsieur le maire à signer le contrat de partenariat avec l'association Tigre, DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'association Tigre - **A L'UNANIMITE.**

- DESIGNNE madame Monique MERIZIO pour siéger au conseil d'administration de l'association Agir pour la valorisation par l'emploi et les compétences, et au conseil d'administration de l'association Convergences emploi - **A L'UNANIMITE.**

- EMET un avis favorable à la demande de dérogation au principe du repos dominical du magasin NADIA dans le cadre du PUCE du secteur de la Danne – **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE de soumettre les travaux de ravalement de façade au régime de la déclaration préalable sur l'ensemble du territoire de la commune - **A L'UNANIMITE.**

- AUTORISE le paiement des frais d'organisation de l'assemblée générale extraordinaire des copropriétaires du Domaine des Grouettes - **A L'UNANIMITE.**

- ACCEPTE la rétrocession de la rue des Capucines et de la place de l'Olivier (parcelles AO n° 910, AO n° 918, AO n° 898, AO n° 901, AO n° 1033, AO n° 987 et AO n°1032, AUTORISE monsieur le maire ou l'adjoint au maire chargé de l'Urbanisme, transport et plan de circulation à signer l'acte authentique, DESIGNNE Maître HUCHET comme notaire chargé de l'acte - **A L'UNANIMITE.**

- APPROUVE la modification des statuts du SIERTECC - **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet, le versement d'une subvention de 1 200 € à l'association Centres d'Activités Musicales – ***A L'UNANIMITE.***

- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet, le versement d'une subvention de 800 € à l'association Chœur mixte du Confluent – ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE monsieur le maire à solliciter une subvention auprès du Conseil général du Val d'Oise dans le cadre de l'appel à projets des lieux de diffusion à rayonnement local – ***A L'UNANIMITE.***

- AUTORISE monsieur le maire à solliciter une subvention au Centre National du Livre pour l'acquisition de livres pour la bibliothèque Albert Camus – ***A L'UNANIMITE.***

- DESIGNER madame Nathalie BRAHAMI en qualité de titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles - ***A L'UNANIMITE.***

ENTEND la réponse aux deux questions d'actualité relatives :

- aux travaux de réaménagement du parvis de l'église.
- à l'aménagement des rythmes scolaires.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 45.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Thibault HUMBERT, Maire, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Abdelhakim BOUKDOUR, Monique MERIZIO, Frédéric PARENT, Audrey JESPAS, Olivier FOURCHES, Nathalie BRAHAMI, adjoints au Maire, Joëlle MARTINEZ, Patrick BENSMAIL, Mamadou WADE, conseillers municipaux délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Alain GAUDISSIABOIS, Pierre HERBELOT, Frédéric TOURNERET, Stéphanie AUVILLE, Annabelle VICENTE, Aurélie LEBRUN, Uma SANKAR, Elodie SPRINGER, Virgile EDLAGAS, Anne-Sophie SIMOES CARVALHO, Philippe RELIN, Fadila BOUZIANE, Stéphane CAPDET, Yannick MAURICE, Christelle BORCIER, Alexandre MAHOUDEAUX, Karim ZIABAT, conseillers municipaux représentant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Madame Nadine VANNEUVILLE a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO.

Monsieur Alexandre KARADJINOV a donné pouvoir à Monsieur Abdelhakim BOUKDOUR.

Monsieur Jérôme GONTIER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY.

Madame Chantal BAGGIO a été désignée comme secrétaire de séance.